

***Aux représentants des médias***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**UniNE : Inauguration du nouveau bâtiment de la Faculté des sciences économiques**

**Neuchâtel, le 9 décembre 2014. La Faculté des sciences économiques inaugure aujourd'hui son nouveau bâtiment situé rue A.-L.Breguet 2 dans les anciens locaux de l'IMT-EPFL. Ainsi, conformément au Mandat d'objectifs 2009-2012, chaque faculté dispose désormais d'un bâtiment qui lui est propre.**

Depuis la rentrée 2014, la Faculté des sciences économique est installée à Breguet 2, dans le bâtiment libéré par l'IMT-EPFL (qui a rejoint Microcity). Ce déménagement, ainsi que toute une série d'autres déménagements récents, s'inscrit dans la politique définie dans le Mandat d'objectifs 2009-2012 visant à dédier un bâtiment à chaque faculté et à concentrer le campus universitaire sur deux sites.



Faculté des sciences économiques, rue A.-L. Breguet 2

En 2008, l'Université de Neuchâtel disposait de locaux dispersés dans trente bâtiments situés en ville de Neuchâtel. Les cinq facultés s'en partageaient plus d'une vingtaine, alors que le rectorat, les services administratifs et les institutions rattachées à l'UniNE en occupaient sept. Une situation qui n'était pas satisfaisante, car le campus était dispersé dans toute la ville. De plus, les frais de location des locaux appartenant à des privés constituaient une part importante du budget de l'UniNE.



Localisation des bâtiments universitaires en 2008 - [Agrandir](#)

C'est pourquoi, dans le Plan d'intentions 2009-2012, l'UniNE proposait de remédier à cette situation en dédiant un bâtiment à chaque faculté et en regroupant les cinq facultés sur deux sites, Unimail et Unilac.

### Plus d'un million d'économie

Le regroupement des instituts de la Faculté des sciences sur le site UniMail et celui des instituts de la Faculté de droit à Breguet 1 se sont concrétisés en 2009. Une étape supplémentaire a été franchie avec l'installation de la Faculté des sciences économiques à Breguet 2, dans le bâtiment libéré par l'IMT-EPFL.

Aujourd'hui, chaque faculté dispose donc d'un bâtiment dédié. Toute une série de déménagements ont en outre permis de regrouper divers instituts de la FLSH et divers services.

Ainsi, le montant des locations a été réduit d'un million par an entre 2008 et 2014.

### Un projet de nouveau bâtiment

Le regroupement de tous les instituts de la Faculté des lettres et sciences humaines ne pourra cependant pas être réalisé sur un seul site sans la construction d'un nouveau bâtiment.

Le nouvel édifice serait implanté idéalement sur l'espace Louis-Agassiz, près du bâtiment principal actuel de la FLSH. Une solution qui permettrait de renforcer la collaboration de toutes les unités d'enseignement et de recherche de la Faculté qui compte plus du tiers des effectifs des étudiants inscrits à l'Université de Neuchâtel.



Localisation des facultés avec la construction du nouveau bâtiment (numéro 34) - [Agrandir](#)

Ce projet a été considéré comme intéressant par les autorités cantonales, communales et universitaires concernées qui sont regroupées au sein du comité de pilotage de Campus Rives Neuchâtel (CARINE) présidé par la Conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti. Il faudra cependant attendre la prochaine législature avant qu'une décision soit prise.

Les mêmes autorités ont par ailleurs approuvé le lancement d'une étude de faisabilité concernant l'installation éventuelle du rectorat dans le bâtiment de la Faculté de théologie.

**Contact :**

*Jean-Jacques Aubert, vice-recteur en charge de l'enseignement, [jean-jacques.aubert@unine.ch](mailto:jean-jacques.aubert@unine.ch),*

*Tél. : 032 718 10 24*